Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 003-240300491-20240411-FUTURNOMCJC-DE

Délibération N°15

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "PAYS DE LAPALISSE"

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE: 25 PRESENTS: 22 VOTANTS: 25

OBJET:

NOM DU FUTUR CENTRE JEUNESSE ET CULTURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt-quatre Le Onze Avril à 19 heures

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes "PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 5 Avril 2024 s'est réuni, à la Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique sous la présidence de

Monsieur Jacques de CHABANNES, Président

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE: Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
 Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT - Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES. M. FERBOS. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : M. MATICHARD, suppléant de Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés:

Commune de BERT : M. VIVIER, pouvoir à Mme THEVENOUX Commune de LAPALISSE : M. BODIN, pouvoir à M. de CHABANNES Commune de LAPALISSE : Mme PERICHON, pouvoir à Mme AUBIN

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Président Conseil Monsieur le rappelle Communautaire que les travaux du Centre Jeunesse et Culture avancent bien, et qu'une ouverture de cet équipement est envisageable à l'automne 2024.

Afin d'éviter l'utilisation du sigle « CJC », peu parlant la population et trop similaire au CCJ (Conseil Communautaire des Jeunes), il a été proposé de donner un nom à ce lieu.

Plusieurs propositions ont été faites au Bureau Restreint:

- L'Art'Canaille
- Salle'Canaille
- Les Ptits Comédiens
- Le Chat'Piteau
- La Mômerie
- La Pitrerie
- La Grimace

Ces dernières n'ont pas emporté de validation de la part les élus.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 003-240300491-20240411-FUTURNOMCJC-DE

D'autres propositions ont ensuite été soumises :

1 - Le Sol'eil

2 - Le Patio

3 - Le Studio'J

4 - La Récré

parmi lesquelles « Le Sol'eil » et « Le Patio' » ont remporté une majorité d'avis favorables de la part des élus du Bureau Restreint:

Le Sol'eil: N°1 pour M. Bruniau et M. Planche et N°2 pour M. Hangard

Le Patio: N°1 pour M. de Chabannes, M. Hangard et N°2 pour M. Bruniau

Le Studio'J: N°1 pour M. Lassalle et N°3 pour M. Hangard

La Récré : N°2 pour M. Lassalle

M. Bruniau, en charge de la Jeunesse et des Sports, propose de retenir « Le Sol'eil ».

Monsieur le Président demande l'avis du Conseil Communautaire sur cette dénomination.

> Monsieur BOUCHET propose « la Salle Ducobu ». Monsieur MATICHARD propose « L'énergie en Herbe ». Madame THEVENOUX propose « La Turbulente ».

Le Conseil entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide de voter à main levée et se prononcr par 8 VOIX pour « Le Sol'eil » et par 17 VOIX pour « Le Studio'J »

C'est donc la dénomination « Le Studio J » qui est retenue pour le futur Centre Jeunesse et Culture.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, Le Président, J. de CHABANNES

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture 2024 de Vichy le :

Publié ou Notifié VR. 2024 le : 1 2 AVR. 2024

Accusé Réception en Sous-Préfecture

Ou Accusé Réception de la télétransmission

le:

Le Président,

J. de CHABANNES.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "PAY**S** DE LAPALISSE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "PAYS DE LAPALISSE"